

• (3.50 p.m.)

Mais quelle armée! Quelle armée! Secrétaires à droite, mais pas à gauche. Monsieur, il est évident que cette idée a été conçue pour remédier au chômage dans les rangs gouvernementaux. Monsieur, la chose est d'importance. C'est une initiative grave qu'on prend, un pas de plus dans le sens d'une dégradation délibérée et calculée du Parlement. Ils arrivent à n'importe quoi. L'autre jour, l'un d'eux a dit: «Nous arrivons à faire tout ce que nous voulons». Il n'y a eu qu'une exception: l'auditeur général. Quand on a soulevé des objections vigoureuses dans tout le pays, ils ont pris la fuite, et ils ont reculé.

Que deviennent nos institutions parlementaires dans tout cela?

Pourquoi cette prolifération de ministres? Faut-il penser que la quantité est appelée à remplacer la qualité? Monsieur l'Orateur, il s'agit là de la plus vaste distribution de prébendes jamais enregistrée dans l'histoire du Canada.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je vois le représentant de York-Est (M. Otto) qui sourit. Quelles que soient ses tribulations et le peu de chances qu'il ait d'être admis au sein de ce cercle restreint, c'est un homme qui sourit et dont je trouve toujours les interventions intéressantes. Mais les autres, ils restent assis à leur place et attendent. Les ministres sans portefeuille doivent toucher \$10,000 par an. Il pourra y avoir dix ministres d'État, cinq pour une période de deux ans. Vu la façon dont les ministres se reflètent actuellement les responsabilités à tour de rôle à la Chambre, il pourra y en avoir dix en même temps, et pour deux ans. Et les ministres d'État doivent toucher \$15,000.

M. Woolliams: En plus de leurs émoluments de députés.

Le très hon. M. Diefenbaker: Oh, oui. Nous y avons tous droit, même nous qui sommes sur les bancs de l'opposition. Nous avons devant nous en ce moment le cabinet le plus nombreux de toute l'histoire du Canada, avec 29 ministres, et maintenant voilà que nous allons en ajouter d'autres.

Monsieur l'Orateur, nous voyons là un exemple révoltant de mépris alors que plus d'un demi-million de Canadiens sont en chômage. «Nous n'avons rien pour vous», répond le gouvernement du Canada à ceux qui l'appellent à leur secours.

Aujourd'hui, le chef de l'opposition (M. Stanfield) a demandé si on allait présenter et adopter dès maintenant, non pour le 1^{er} juillet, une loi qui modifierait les droits aux prestations d'assurance-chômage et on lui a répondu que non. Ce qui se passe ici aujourd'hui prouve que le Parlement est discrédité, tourné en ridicule, devenu une contrefaçon, un travesti de ce qu'il devrait être.

Qui va-t-on nommer? Je sympathise avec les secrétaires parlementaires qui ont reçu leur congé, ceux qui détenaient des postes de secrétaires parlementaires. Je le dis très sincèrement. Ils commençaient tout juste à prendre de l'expérience, et sont partis. Qui va-t-on nommer? Si j'ai un conseil à donner aux intéressés, je dirai que ce seront les flagorneurs et les thuriféraires. Voilà la qualité la plus précieuse, j'en donne mon billet aux députés d'en face.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Voici quelques exemples de la façon dont on dissimule les choses; je serai bref, car le temps dont je dispose est limité. Que fait-on de la directive émise par un haut fonctionnaire du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Le ministre (M. Lang) a dit qu'il l'ignorait, ce qui ne dégage en rien sa responsabilité, non plus que celle de ses collègues. Le gouvernement tait des renseignements au Parlement. Je vous cite un exemple, monsieur l'Orateur. J'ai appris en avril, je crois, qu'en vertu d'une ordonnance du Trésor, on allait verser \$190,000 à des épistoliers pour qu'ils répondent aux critiques du Livre blanc. Je ne sais à combien on a porté ce montant depuis. On allait verser environ \$200 par jour aux experts-comptables. Le premier ministre a dit qu'il ignorait tout de cette affaire. Il semble avoir retrouvé la mémoire aujourd'hui au sujet de cette ordonnance prise en novembre par le cabinet et à laquelle j'ai fait allusion plus tôt.

Puis le président du Conseil du Trésor (M. Drury) est entré dans la danse. Je n'ai jamais eu si peur de ma vie. Il a annoncé à la télévision—hors de la Chambre, pas dans cette enceinte—qu'il allait tirer l'affaire au clair et qu'on poursuivrait ceux qui avaient divulgué ces informations, et moi aussi. Il m'a demandé d'où elles provenaient. Selon lui, on était coupable d'avoir fait cette révélation mais non d'avoir affecté \$190,000 des deniers publics à des fins politiques pour expliquer ce qui est inexplicable dans le Livre blanc.

L'autre jour, le député de Gander-Willington (M. Lundrigan) a fort bien répondu lorsqu'on l'a interrogé au sujet d'un document provenant du ministère de la Main-d'œuvre. On lui a demandé quelle en était la provenance et il a rétorqué: «Croyez-vous que je veux accroître le nombre de chômeurs?» La menace d'intimidation de la part du gouvernement pèse sur tous. Ce qui s'est passé aujourd'hui est très révélateur.

Les Canadiens réclament une réduction d'impôt. Le chef de l'opposition et d'autres députés posent des questions. Ils demandent au gouvernement: «Que ferez-vous?» Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a déclaré effectivement que si le gouvernement avait l'occasion de prendre à nouveau les mêmes initiatives, il s'en abstenait. Autrement dit, il sait qu'il a tort. Alors, au mois de décembre, le gouvernement a présenté un budget. Monsieur l'Orateur, il a majoré l'impôt au moyen de la surtaxe de 3 p. 100. Dans l'ensemble du pays, on demande au gouvernement d'admettre, avec le président des États-Unis et le premier ministre du Royaume-Uni, qu'il faut réduire les impôts. Bien sûr, on a fait quelques petits changements. On a répandu de fausses nouvelles sur l'économie du Canada. Critiqué, le gouvernement répond: «Attendez». Comme le premier ministre (M. Trudeau) l'a dit avant-hier, quiconque parle de chômage dit des sottises.

• (4.00 p.m.)

Ici même, aujourd'hui, j'ai appris que le gouvernement tromperait la Chambre des communes et oserait lui dissimuler des choses, et c'est la pire condamnation que puisse encourir un gouvernement. Dans quel terrible embarras s'est trouvé le pauvre et timide président du Conseil du Trésor (M. Drury). Je sympathise avec lui, et s'il y avait moyen de lui offrir des condoléances, il en recevrait.